

ASCENSEURS :



Pour les tours, les travaux vont débuter le 12 mars.

La première phase, d'une durée de 3 mois, concerne **un ascenseur par tour**.

Les deux autres appareils (dont le monte charge desservant tous les étages) resteront en fonctionnement.

Pour les bâtiments, vous avez reçu récemment un questionnaire visant à connaître les problèmes que la mise à l'arrêt de votre ascenseur entraînera pour chaque foyer.

Le questionnaire était à remettre à votre gardien. Si vous ne l'avez pas encore rendu, vous pouvez encore le faire. Vos réponses viendront compléter cette étude.

A partir de ce diagnostic, Urbanis et le Conseil Syndical tenteront de proposer des solutions adaptées.

Cependant, la copropriété ne dispose d'aucun budget pour cela. Il s'agit donc principalement d'organiser les solidarités entre les résidents ou de suggérer des moyens de contourner les désagréments pour en limiter les impacts sur votre vie quotidienne.

Nous recommandons aux personnes invalides de trouver une solution d'hébergement provisoire (famille, amis, ...) durant la durée des travaux.

Pendant les travaux, il sera nécessaire que chacun se préoccupe de ses voisins pour éviter que les personnes les plus vulnérables ne se retrouvent isolées.

Rappel: **Les travaux débuteront courant juillet 2012**, et comporteront 3 phases de 15 semaines chacune durant lesquelles plusieurs appareils seront mis à l'arrêt.

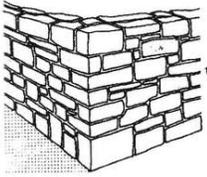
Le planning des ascenseurs concernés par chaque phase vous sera communiqué dès qu'il aura été validé de façon définitive.

ELAGAGE :



Nous vous rappelons que vous recevrez début avril un appel de fonds concernant l'élagage d'une partie des arbres de la copropriété, conformément à la résolution votée en A.G. en octobre 2010.

MUR MITOYEN AVEC LE CENTRE EDUCATIF FERME :



Dans le cadre de la réalisation du Centre Educatif Fermé d'Epina/Seine, mitoyen à notre copropriété, **l'ancienne clôture va être démolie et remplacée par un mur, d'une hauteur de 3m.**

Ces travaux seront réalisés en 3 phases de 27,5m de long et d'une durée de 3 semaines chacune, entre le 19 mars et le 25 mai.

Un périmètre de sécurité sera mis en place, entraînant la condamnation provisoire de 11 places de parking durant chacune des phases.

Les résidents concernés seront informés par un affichage et un courrier.

FERMETURE DES LOCAUX VIDE-ORDURES (B1, B2 et A2) :



A certaines adresses, les travaux ont commencé et plusieurs silos ont déjà été démolis.

Pour les autres adresses, **certaines propriétaires n'ont toujours pas condamné la pelle vide-ordure dans leur logement, ou n'ont pas pris RDV avec leur gardien pour qu'il constate que les travaux ont été réalisés de façon conforme.**

Rappel: Les travaux ne pourront pas être réalisés aux adresses restantes tant que les gardiens n'auront pas pu vérifier que toutes les pelles vide-ordures ont bien été supprimées dans chaque logement.

Une fois tous les silos détruits, l'ensemble des colonnes seront désinfectées et, pour les bâtiments B1 et B2, les locaux seront remis en état pour pouvoir accueillir les ordures ménagères et/ou le tri sélectif.

SAVOIR-VIVRE : Le Conseil Syndical tient à rappeler à tous quelques règles élémentaires de savoir-vivre en collectivité :



- **Ne jetez rien par les balcons ou par les fenêtres!** (Les mégots sont particulièrement dangereux car ils peuvent mettre le feu sur les balcons ou dans les appartements situés plus bas.)

C'est une question de respect envers vos voisins ainsi qu'envers le personnel qui entretient de notre résidence.



- **Respectez la tranquillité de vos voisins en évitant de faire du bruit dans votre logement ou dans les parties communes, de jour comme de nuit.**

- Si vous êtes dérangé par les agissements d'un de vos voisins, la première des démarches à entreprendre est d'aller lui parler, pour l'informer du problème (Il n'en a peut-être pas conscience...) et essayer de trouver avec lui **une solution amiable.** Une grande partie de conflits peuvent ainsi être réglés par le dialogue.

Si toutefois la nuisance persiste, contacter le syndic.



Votre conseil syndical